



**SOCOTEC**

Proposition commerciale

# RENOVATION ENERGETIQUE GROUPE SCOLAIRE MAIRIE CURIE - Mission CT - CORBAS

PASS CONFIANCE – 20 septembre 2023

**Votre contact SOCOTEC Construction :**

Christophe MAGAUD  
Directeur commercial régional  
Tel : 06 18 95 18 07  
Mail : christophe.magaud@socotec.com

SOCOTEC Agence Construction Lyon  
Pôle Construction & Immobilier Rhône  
11 RUE SAINT MAXIMIN  
69416 LYON

**Interlocuteur CLIENT :**

Rémy LACHISE  
Directeur des Services Techniques  
Tel : 04 72 90 87 24  
Mail : r.lachise@ville-corbas.fr

COMMUNE DE CORBAS  
PL CHARLES JOCTEUR  
69960 CORBAS

SOCOTEC CONSTRUCTION - S.A.S au capital de 9.116.700 euros – 834 157 513 RCS Versailles  
Siège social : 5, place des Frères Montgolfier- CS 20732 – Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex – France



# SOMMAIRE

1	<b>SYNTHÈSE DE NOTRE OFFRE</b>	3
2	<b>VOTRE PROJET</b>	5
	Ses principales caractéristiques	5
	Description et points particuliers	5
3	<b>LA MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE</b>	6
	Les missions de contrôle technique	6
	Les prestations proposées	6
	L'équipe	7
	La méthodologie	8
	Les délais	8
	Les honoraires	9
4	<b>LES VÉRIFICATIONS Électriques</b>	10
	La vérification initiale des installations électriques	10
5	<b>CONDITIONS DE PAIEMENT</b>	11
6	<b>CONDITIONS GÉNÉRALES ET SPÉCIALES</b>	12

# 1 SYNTHÈSE DE NOTRE OFFRE

Nous vous remercions de nous consulter pour votre projet : RENOVATION ENERGETIQUE GROUPE SCOLAIRE MAIRIE CURIE - Mission CT à CORBAS.

Nous vous proposons le Pass Confiance qui a pour objectif de vous fournir les prestations qualitatives d'accompagnement suivantes :

MISSIONS DEMANDÉES	HONORAIRES HT
<b>MISSIONS DE BASE</b>	
Missions de controle technique (L, LE, SEI, TH-autres)	4 500,00 €
<b>VÉRIFICATIONS DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES</b>	
Vérification initiale des installations électriques	650,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 150,00 €</b>

**Rappel de votre projet : RENOVATION ENERGETIQUE GROUPE SCOLAIRE MAIRIE CURIE - Mission CT à CORBAS**

V1 - [A] 2309301D0000063

Fait à LYON, le 20 septembre 2023

« Par l'acceptation de la présente offre, je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales et les conditions spéciales correspondant aux missions listées dans le tableau des missions. »

Pour accord du Client	Pour SOCOTEC CONSTRUCTION SAS
Personne à contacter : _____	Christophe MAGAUD Directeur commercial régional  Signature : _____
N° SIRET de la société à facturer : _____	
Adresse de facturation : _____	
Date : _____	
Signature et cachet de l'entreprise :	Agence Construction Lyon Pôle Construction & Immobilier Rhône 11 RUE SAINT MAXIMIN 69416 LYON

NB : La présente proposition comporte 12 pages

## 2 VOTRE PROJET

### Ses principales caractéristiques

**Adresse de l'opération :**  
RUE MARIE CURIE  
69960 CORBAS

**Nombre de bâtiments : 1**

**Stade d'avancement du projet : Non communiqué**

**Date prévisionnelle de démarrage des travaux : 01/04/2024**

**Durée prévisionnelle des travaux : 4,0 mois**

**Montant prévisionnel des travaux HT (hors VRD) : 980 000,00 €**

### Description et points particuliers

Travaux de rénovation énergétique du Groupe Scolaire Marie Curie à Corbas (69)

Le projet concerne des travaux d'isolation par l'extérieur, de remplacement des fenêtres, de ventilation et d'électricité sur l'école maternelle et sur une partie de l'école élémentaire.

# 3

## LA MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE

**OBJECTIF** : Prévenir les aléas techniques lors de la conception et la réalisation de l'opération afin d'assurer la solidité de l'ouvrage, la sécurité des personnes et le confort des occupants.

### Les missions de contrôle technique

Vous nous avez sollicités pour les missions de Contrôle Technique suivantes :

- Mission L, relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement indissociables
- Mission LE, relative à la solidité des existants
- Mission SEI, relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH
- Mission TH-autres bâtiments, relative à l'isolation thermique et aux économies d'énergie

Ces missions font l'objet d'un chiffrage spécifique (cf. Synthèse de notre offre).

### Les prestations proposées

Nous vous proposons de réaliser les prestations suivantes par phase, adaptées à vos attentes et aux caractéristiques de votre projet :

#### En phase Conception

Les actes obligatoires	Le + SOCOTEC
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen du diagnostic des existants</li> <li>- Examen des dossiers PC, APS, APD, PRO et DCE</li> <li>- RICT (Rapport Initial de Contrôle Technique) sur DCE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen de la notice de sécurité</li> <li>- Examen de la notice d'accessibilité</li> <li>- Réunions en phase amont</li> <li>- Réunion de présentation du RICT</li> <li>- Synthèse des avis au stade du RICT</li> </ul>

#### En phase Documents d'Exécution

Les actes obligatoires	Le + SOCOTEC
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen des documents relatifs (si couvert par le programme des travaux) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux infrastructures</li> <li>- aux superstructures</li> <li>- au clos et couvert</li> <li>- aux équipements indissociables</li> <li>- aux installations électriques</li> <li>- au génie climatique</li> <li>- à la sécurité incendie</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Synthèses régulières (a minima trimestrielles) des avis</li> <li>- Consultation de la Direction Technique pour ouvrage complexe</li> </ul>

**En phase Travaux (suivi d'Exécution)**

Les actes obligatoires	Le + SOCOTEC
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence à des RDV de chantier</li> <li>- Visites hors RDV de chantier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de nos avis suspendus et défavorables en réunion de démarrage</li> </ul>

**En phase Réception**

Les actes obligatoires	Le + SOCOTEC
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise du RFCT (Rapport Final de Contrôle Technique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pré-rapport final environ un mois avant la réception</li> <li>- Participation à la commission de sécurité/accessibilité si elle existe</li> </ul>

**Métrie**

La mission est placée sous la responsabilité d'un ingénieur généraliste dénommé « Pilote » de l'opération. Le pilote est votre interlocuteur unique.

Il est suppléé afin de garantir la continuité de la mission en toute circonstance.

Il peut également solliciter les référents techniques nationaux de notre direction technique groupe sur des points particuliers.

Il planifie l'ensemble des interventions liées à la mission de contrôle technique et aux missions réglementaires contenues dans le Pass Confiance.

## La méthodologie

L'ensemble de nos prestations est réalisé au moyen de notre outil informatique Rapsotec, véritable mémoire du chantier et support pour tous les intervenants.

### Une diffusion par courriel

Rapsotec permet une communication directe de l'ensemble des avis émis par SOCOTEC par courriel.

### Des éléments toujours à jour

A chaque nouvelle édition, vous recevez instantanément vos rapports modifiés par courriel. Ces éléments sont numérotés et incrémentés spécifiquement pour votre opération.

### Une lecture facilitée

Grâce à la liste récapitulative, vous avez une vision exhaustive des observations en cours non suivies d'effet. Leur classement par livrable facilite la consultation des observations pour le Maître d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les entreprises.

### Des informations hiérarchisées

Les observations regroupées dans les listes récapitulatives sont hiérarchisées en fonction de leur degré d'importance : suspendu et défavorable.

### Une traçabilité totale de nos avis

Grâce à l'intégration de l'ensemble des éléments du projet dans Rapsotec, tous les avis émis par nos ingénieurs bénéficient d'une traçabilité totale : justification des levées de réserves, points sur les documents non reçus et intégration de tous les documents entrants dont les courriels.



### Rappel du principal référentiel réglementaire :

- Loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction
- Norme NFP 03-100 de septembre 1995 de contrôle technique

## Les délais

PRESTATIONS SOCOTEC	DELAI EN JOURS/FREQUENCE
Avis sur document de conception	10
Élaboration du RICT sur PRO/DCE	15
Avis sur documents d'exécution	10
Fiches de visite de chantier	2
Liste récapitulative des avis	Trimestrielle
Pré-RFCT	30 jours avant réception
RFCT	10 jours après réception

Ces délais peuvent bien évidemment être réduits si le contexte du projet le nécessite.

## Les honoraires

Les honoraires pour assurer la mission de contrôle technique telle que définie ci avant s'élèvent à :

- Mission de base souhaitée : **4 500,00 € H.T** soit **0,38 %** du montant TTC des travaux.

Le mois supplémentaire de chantier (hors recommandations) pourra donner lieu à une facturation de **790,00 € H.T / mois**.



# 4 LES VÉRIFICATIONS ÉLECTRIQUES

## La vérification initiale des installations électriques

PRESTATIONS SOCOTEC MISSION HGAD	MONTANT DES HONORAIRES EN € HT
- Visite du site par un spécialiste	
- Vérifications, relevés, mesures exhaustives de l'installation électrique	650,00 €
- Fourniture du rapport	

### Rappel du principal référentiel réglementaire :

- Article R.4226-14 du code du travail
- Arrêté du 26 Décembre 2011 relatif aux vérifications ou processus de vérification des installations électriques ainsi qu'au contenu des rapports correspondants